

SUBORDONNÉES DE COMPARAISON

Elles ont fonction de complément circonstanciel de comparaison et sont introduites par :

- Les conjonctions *comme, ainsi que, de même que, comme si* ;
Ex. : *Il a agit comme je l'aurais fait moi-même*
- La conjonction *que* précédée d'un corrélatif du genre *aussi, autant, plus, moins, même, autre, d'autant plus*.
Ex. : *Il a **autant** de talent **que** son père en avait à vingt ans.*

La subordonnée de comparaison est souvent **elliptique du verbe**, c'est-à-dire qu'on ne répète pas le verbe déjà employé.

Ex. : *Ce film encore plus réussi **que** le précédent (**ne l'était**).*